

Section du Comité national : 37

Session de Printemps 2015

Intitulé de la section : Economie et gestion

Objet de l'évaluation :

*Avis de pertinence sur un renouvellement
d'association au CNRS*

**Code, intitulé et nom du directeur de
l'unité :**

UMR 5593, LET, Charles RAUX

APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES ET RECOMMANDATIONS DE LA SECTION :

Ce rapport a été établi après délibérations de la section, sous la responsabilité de son président, à partir des appréciations du rapporteur, des observations et recommandations de la section.

Les avis émis par les sections ne préjugent pas de la décision qui sera prise par la direction du CNRS.

Le Laboratoire d'Économie des Transports (LET) est une unité de recherche spécialisée en économie des transports et aménagement du territoire, associant depuis 1979 le CNRS, l'Université Lumière Lyon 2 et l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE). Le laboratoire est réparti sur deux sites de l'agglomération lyonnaise, l'un à l'Institut des Sciences de l'Homme (ISH), l'autre à l'ENTPE à Vaulx-en-Velin. L'Université Lumière Lyon 2 et l'ENTPE sont membres de la ComUE « Université de Lyon ».

L'unité est rattachée en principal à la section 39 « Espaces, territoires et sociétés » et en secondaire à la section 37 « Economie et Gestion ». Les effectifs se répartissent de la façon suivante : (juin 2014) 10 EC, 11 chercheurs des EPST ou EPIC, 18 « personnels sans obligation de recherche », 7 autres EC ou chercheurs. Parmi ces personnes, 13 figurent dans la branche SHS 1 en économie ou finance-management.

Suite à l'évaluation AERES de 2010, le laboratoire s'est engagé dans une réflexion de nature stratégique sur ses orientations. L'unité prévoit ainsi pour le futur contrat quinquennal de changer d'appellation sous la dénomination « Laboratoire Aménagement, Économie, Transport » (LAET) pour marquer son souhait d'évolution vers des problématiques plus larges dans les domaines de l'action publique et de la connaissance des mobilités. Les champs scientifiques du laboratoire sont les suivants : l'analyse et la modélisation de la mobilité spatiale des personnes et des biens, « ancrée » dans un cadre résidentiel pour les personnes, en interaction avec la localisation des ménages et des activités au quotidien ; l'analyse et l'évaluation des politiques publiques de transport et d'aménagement de l'espace, à travers par exemple les questions d'allocation optimale des ressources, de stratégie des acteurs, d'incitations comportementales ou encore d'équité ou d'inégalités.

Le fonctionnement scientifique du LET est marqué par la flexibilité puisqu'il est organisé autour d'«équipes-projets » transversales reposant le plus souvent sur des plates-formes ressources (comme SIMBAD, FRETURB ou MOSART). Un pilotage scientifique d'ensemble du laboratoire est assuré par : l'organisation de séminaires généraux de présentation de travaux de chercheurs du LET et de chercheurs invités, des séminaires transversaux sur les thématiques des axes.

Comme le souligne le rapport HCERES, le laboratoire jouit d'une position scientifique solide. Il est ainsi reconnu aussi bien nationalement qu'internationalement pour ses compétences en économie des transports, sa forte capacité d'expertise, son importante activité contractuelle et un rôle avéré en matière de formation.

De plus, depuis sa précédente évaluation, le LET a renforcé son activité en matière de publications : le rapport souligne que le nombre d'articles dans des revues à comité de lecture est passé de 61 sur la période 2005-2009 à 152 sur la période 2009-2014. La moyenne annuelle des publications par individu dans des revues à comité de lecture s'est fortement accrue passant de 0,5 sur la période 2005-2009 à 1,2 sur la période 2009-2014. En revanche, il est à noter qu'un effort doit être entrepris afin de viser des revues plus prestigieuses et pallier le faible nombre d'articles dans des revues généralistes.

Au final, l'orientation de niche adoptée par ce laboratoire associée à sa bonne gouvernance semblent être favorable à son développement.

La section émet donc un avis favorable en rattachement secondaire au renouvellement de cette UMR.

Fait le 30 Juin 2015
Jean-Benoît ZIMMERMANN
Président de la section 37

AVIS DE PERTINENCE DU SOUTIEN DU CNRS AUX UNITES

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Avis très favorable |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Avis favorable |
| <input type="checkbox"/> | Avis défavorable |
| <input type="checkbox"/> | Avis réservé |
| <input type="checkbox"/> | Pas d'avis |